

<https://web.sntrscgt.fr/spip.php?article2191>

Intervention du SNTRS-CGT sur le laboratoire LAMETA au CA du CNRS du 22 juin 2017

- ACTIVITE AU CNRS - INSTANCES NATIONALES CNRS - CONSEIL D'ADMINISTRATION - Conseils d'administration en 2017 -

Date de mise en ligne : jeudi 22 juin 2017

Copyright © SNTRS-CGT - Tous droits réservés

Intervention sur le laboratoire LAMETA

Le 30 janvier 2017, la Direction de l'INSHS annonçait brutalement et de façon « irrémédiable » le désengagement du CNRS du LAMETA (UMR CNRS-UM-INRA-SupAgro-UM3), à partir du 31 décembre 2017, imposant aux agents du CNRS de devoir se trouver une autre affectation.

Grâce à l'action et la mobilisation des personnels du LAMETA avec l'aide active de la CGT dans l'enseignement supérieur et la recherche à Montpellier, nous avons pu faire réexaminer cette fermeture pure et simple du LAMETA. Un autre projet est en train d'être validé.

En effet, fin mai, la section 37 du CoNRS s'est prononcée très favorablement pour le nouveau projet de l'équipe de direction de cette unité, projet plus centré sur des thématiques pour lesquelles elle possède des atouts réels, comme l'économie environnementale.

Ainsi, la fermeture des laboratoires ne constitue pas à coup sûr « une fatalité », les personnels du CNRS, s'il le souhaitent, doivent pouvoir retrouver une affectation dans la nouvelle structure.

Réponse de M Boudelais (Directeur de l'INSHS) : scientifiquement c'est ce qu'on voulait mais qui n'était pas possible lorsqu'on a annoncé la fermeture du LAMETA début 2017. Les négociations ont été rudes.

Communiqué

LAMETA [1] : après l'avis très favorable de la section, rien ne devrait plus remettre en cause l'avenir de cette unité et de ses personnels !

Le 30 janvier 2017, la Direction de l'INSHS annonçait brutalement et de façon « irrémédiable » le désengagement du CNRS du LAMETA (UMR CNRS-UM-INRA-SupAgro-UM3), à partir du 31 décembre 2017, imposant aux agents du CNRS de devoir se trouver une autre affectation.

Aujourd'hui, il est possible d'espérer une vraie issue à cette crise, il n'aura donc pas été vain de résister pendant plusieurs mois face à la direction !

En effet, fin mai, la section 37 du CoNRS

[2] s'est prononcée très favorablement pour le nouveau projet de l'équipe de direction de cette unité, projet plus centré sur des thématiques pour lesquelles elle possède des atouts réels, comme l'économie environnementale.

Ce nouveau projet doit encore obtenir l'appui de l'Université de Montpellier, ce qui serait logique étant donné que l'Université, avec d'autres partenaires, est partie prenante de l'I-SITE MUSE dont les domaines sont : agriculture, environnement et santé.

Les personnels ont eu raison de ne pas se résigner face à l'arbitraire et avec l'aide active des syndicats CGT des 4 tutelles, ils sont parvenus à sauver leur outil de travail. Ceci démontre l'importance que nos syndicats soient présents dans toutes les instances statutaires et pour cela puissent se prévaloir du soutien (adhésion, vote aux élections, ...) des personnels.

Rien ne devrait plus entraver la décision officielle d'ouverture d'une FRE [3] vers la création d'une nouvelle UMR ascendante au 1er janvier 2018. Dans l'attente, nous resterons vigilants, soutiendrons jusqu'au bout les personnels dans leur choix de carrière, afin que les principales thématiques de l'unité, très bien reconnues scientifiquement, puissent se développer dans un cadre respectueux de tous.

SNTRS-CGT (CNRS), CGT-INRA, CGT-SupAgro et CGT-UM, nous demandons l'arrêt de la procédure de redéploiement obligatoire des personnels CNRS et que l'ensemble des personnels aient leurs droits et leurs acquis préservés !

A Montpellier, le 20 juin 2017.

[1] 1Laboratoire Montpellierain d'Economie Théorique et Appliquée

[2] 2 Comité National de la Recherche Scientifique

[3] 3 Formation de Recherche en Evolution